

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 13 février 1874](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 13 février 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 6 p. (349r, 350r, 351v, 352v, 353r, 354r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 13 février 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47596>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 février 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Jouin et Cie : Godin demande à son fils Émile de lui communiquer les lettres de Jouin et Cie avant de leur répondre dans le cas où ils écriraient à l'usine ; il l'informe qu'il va écrire à Buenos Aires et il demande à Émile si la remise de fin d'année due à cette maison peut couvrir les frais d'emballage réalisés pour préparer l'expédition. Sur le torréfacteur : Godin est satisfait qu'il soit étudié et amélioré ; il juge qu'il a coûté cher et qu'il ne peut être vendu moins de 1 200 F. Sur le personnel : Godin juge bon qu'Émile augmente la rémunération de la caissière de l'épicerie. Sur l'acquisition de la propriété de Louis Laisné qui vaut 3 000 F ; il recommande à Émile de ne pas laisser croire qu'il souhaite l'acheter. Sur les mines d'Algérie : Godin demande à Émile de lui renvoyer la petite carte des mines de Mokta-El-Hadid afin de la faire voir à des gens d'Alger ; il avertit Émile de ne pas se précipiter à partir en Algérie, d'autant que Quaintenne ne lui a pas répondu ; il demande à Émile si Quaintenne a envoyé les échantillons de minerai promis ; Godin ne s'oppose pas à ce qu'Émile visite l'Algérie mais il considère qu'« il n'y a pas de motif à jeter 10 000 F au vent à l'avance ». Sur la fabrication de gaz avec une cornue imaginée par Émile : il explique à Émile que le fils d'un de ses amis députés est administrateur à la Compagnie parisienne de gaz et qu'on l'a invité à se renseigner auprès de leur usine sur le rendement en coke de leurs cornues et leur dépense de combustible pour la production de gaz ; Alfred Denisart avait prétendu que le gaz avait coûté moins que rien aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, et si ce n'est pas une erreur, il y aurait peut-être une grosse affaire à faire avec la Compagnie parisienne de gaz de Paris ; il demande à Émile de lui communiquer un état financier détaillé de la production de gaz de l'usine de Guise.

Notes La carte représentant la concession de Mokta El Adid est conservée au Cnam, FG 17 (2) (t).

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Famillistère](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [Compagnie parisienne de gaz](#)
- [Denisart, Alfred](#)
- [Jouin \(A.\) et Cie](#)
- [Laisné, Louis](#)
- [Quaintenne fils](#)
- [Raimbaut \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Alger \(Algérie\)](#)
- [Buenos Aires \(Argentine\)](#)
- [Mokta-El-Hadid \(Algérie\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 02/07/2024

Versailles 13 février 74.

Mon cher Emile,

J'ai fait faire les démarches nécessaires chez Messieurs Jamin et C^{ie}; je n'ai rien pu obtenir d'eux et s'ils écrivaient à l'usine, il faudrait avant de leur répondre me donner communication de leurs lettres.

J'écris aujourd'hui à Buenos Ayres, et je pense que ce n'est que de ce côté qu'on peut espérer une solution à cette affaire, mais je crains bien qu'elle n'arrive que très-tardivement et peut-être pas du tout.

Je voudrais bien savoir quelle est l'importance de la remise de fin d'année qui leur est due.

afin de voir si elle pourra
 suffire à nous indemniser
 des frais d'emballage que
 nous aurions fait enu-
 lement, en préparant leur
 commande. Si cette
 remise est suffisante pour
 nous couvrir de ces frais,
 je serais d'avis de faire
 compléter l'emballage de la
 commande tout entière.
 C'est donc là un point impor-
 tant sur lequel j'appelle toute
 ton attention.

- Je suis satisfait que le torrefacteur
 soit étudié et amélioré, mais
 il nous aura coûté assez cher
 pour ne le pas vendre moins
 de 1200 fr.
- Il faut payer les personnes pour
 ce qu'elles valent, & trouver donc
 bon que tu passes augmenter
 la caissière de l'épicerie.

En ce qui concerne la propriété
Louis Laisné, cela a une
certaine valeur pour nous,
puisque nous sommes proprié-
taires des terrains derrière,
mais je n'aurais pas cru
qu'il y avait là 10 ares;
si cette contenance existe ça
vaut certainement 3000 frs
pour nous. mais il faut bien
te donner de garde de laisser
croire que tu es amateur
ou terrassier: tu ne pourras pas
l'acheter. Ne faudrait faire
acheter cela par quelqu'un de
confiance. tu dehors de la conve-
nance que nous est personnel
il est certain qu'au près de
2000 frs, ce serait déjà un
prix exagéré.

J'aurais bien que tu me
renvoie la petite carte des
maisons de M. de Madié,
à la Courtenne près, afin
que je la fasse voir aux
supérieurs d'Alger.

Quant à ce que tu me dis de
tes intentions présentes, si tu
m'avais répondu d'une façon
aussi explicite dès les com-
mencements, j'aurais mieux
su à quoi m'en tenir. Néan-
moins il faut éviter de faire
les choses avec une précipitation
irréfléchie, comme cette demande
semblait nous y provoquer.
M. Guérin-Lerone n'est plus aussi
pressé puisqu'il ne me répond
pas. As-tu reçu de ton côté les
minerais dont il disait qu'il
avait fait l'envoi ?

Si tu veux visiter un jour
l'Algérie je n'ai pas d'opposition
à y faire, mais il n'y a pas de
motif à jeter 100000 frs au vent
à l'avance. Examine seulement
les questions ; quant à moi je
n'avais rien à te dire sur ce que
tu m'as dit concernant les lois
sur la machine, puisque tu les
avais comprises.

Je suis en ce moment pré-
occupé d'une autre question.

qui cependant t'est toute particulière et que tu as toujours négligé : c'est celle de la fabrication du gaz, avec le genre de cornues que tu as imaginé.

Un de mes amis ^{député} à son fils administrateur à la C^e du gaz de Paris, j'ai songé à lui demander quel était le rendement en coke de ces cornues, et quelle était leur dépense de combustible pour la production du gaz. On m'a engagé à aller prendre ces renseignements sur place à l'usine.

Cette pensée m'est venue en me souvenant que M. Denisart avait prétendu que le gaz nous avait coûté moins que rien.

Je compte bien qu'il y a là quelque grosse erreur, mais

s'il n'y en a pas, il
est difficile de comprendre
qu'il ne te vienne pas à
la pensée qu'il peut y
avoir là une grosse affaire
à faire avec une C^{ie} comme
la C^{ie} parisienne.

Dans tous les cas je
ne serais pas fâché que
tu m'envies un état de la
production, des dépenses et
des rendements, enfin un
état bien détaillé établissant
le combustible consommé
pour chauffer les cornues,
le charbon employé à la
production du gaz, le
gaz produit et le coke
rester, afin de voir si la
C^{ie} parisienne marche dans
des conditions différentes.

Bien à toi

Gothenby